

Cérémonie

En souvenir des enfants disparus, organisée par des parents endeuillés

« Vous n'êtes pas seuls à vivre cela »



■ Marianne et les Pothier, devant une photo de Christophe.

Photo Jean-Loup CORNET

Vesoul. « Quand on perd un enfant, on a peur que les autres l'effacent de leurs mémoires comme s'il n'avait pas existé », murmure Marianne Thierry. La Vésulienne et son mari sont à l'origine de l'organisation en Haute-Saône d'une cérémonie dédiée aux enfants décédés. Avec un autre couple, Chantal et Jacques Pothier. La quatrième édition se déroulera à Vesoul le 12 décembre. « D'autres villes nous rejoignent cette année : Troyes et Saxon-Sion, près de Nancy », se réjouit Jacques Pothier.

L'idée, à l'origine, revient à une association américaine, Compassionate Friends.

« Après le décès de mon fils, je cherchais sur Internet des forums de discussion avec des parents ayant vécu un drame similaire », se souvient Marianne Thierry. La Vésulienne est tombée sur ce site invitant, à travers le monde, les parents endeuillés à allumer, le même jour, une bougie en souvenir de leur enfant disparu. Depuis 2007, à Vesoul, l'initiative se décline sous la forme d'un temps de partage.

« Il y a l'avant et l'après »

« Perdre son enfant, c'est un cataclysme », confie Marianne Thierry, « on ne peut pas imaginer cette souffrance... » Son fils, Christophe, est décédé à l'âge de 25 ans au cours d'un périple en Suède. Rencontrer d'autres personnes vivant le même traumatisme est un réconfort.

Jacques Pothier, dont le fils de 31 ans, Sylvain, est mort dans un accident de la route, approuve : « Face à cette perte, on ressent un profond sentiment de solitude. » Le Haut-saônois murmure :

« Les gens croient qu'avec le temps, la blessure cicatrise..., mais c'est faux, je la porterai jusqu'à ma mort. » Marianne confirme : « Il y a l'avant et l'après. On perd cette confiance en la vie qui nous laisse penser que tout ira bien. »

Le regard des autres, pour Chantal Pothier, est parfois difficile : « Il vous renvoie toujours à ce drame. » La stigmatise comme une « mère ayant perdu son fils ». Sans pour autant lui donner l'opportunité d'évoquer la mémoire de ce garçon disparu. Parler de lui, c'est pourtant le garder vivant. Et la cérémonie du 12 décembre participera à cela. En laissant l'émotion s'exprimer.

A Vesoul, les bénévoles en charge de la cérémonie se sont structurés en association, en créant une antenne de Jonathan Pierre Vivante. Par ce biais, ils sont entrés en contact avec des parents endeuillés d'autres départements. Et c'est ainsi que, pour la première fois, la cérémonie, imaginée par Compassionate Friends aura lieu aussi à Troyes (sous l'égide de Jonathan Pierre Vivante) et à Saxon-Sion.

« Nous invitons aussi ceux qui ne peuvent pas se déplacer à mettre le 12 décembre une bougie devant une fenêtre, car vous n'êtes pas seuls à vivre cela », suggère Jacques Pothier. Une luciole pour chaque enfant décédé, comme un pont de lumière entre les familles endeuillées.

Isabelle GÉRARD

☛ Cérémonie (non confessionnelle) pour les enfants décédés, dimanche 12 décembre, 14 heures, à l'église des Rêpes, à Vesoul (70) (Tél. 03 84 76 07 98 ou 03 84 76 47 12). Et à 18 heures, à la basilique de Saxon-Sion (54).

EST REPUBLICAIN

05/12/2010